

# NEWSLETTER

JUIN 2017



## EDITO

*Chers parents d'élèves de l'école Las Cases,  
L'année scolaire se termine et nous aurons la joie de vous retrouver pour la **fête de l'Ecole** le 24 juin 2017.*

***Nous souhaitons à la directrice, Madame Patin une retraite heureuse et la remercions pour son investissement et son dévouement total au service des enfants au cours de ces années !***

Merci !!!!

*Bonnes vacances à tous !*

*Richard le GOFF, Président de l'APE LAS CASES*

P 2 et  
3

### Interview REV

**Steve Andriot est responsable éducatif ville à l'école Las Cases depuis deux ans. Nous l'avons rencontré pour qu'il nous livre son bilan de l'année écoulée et quelques informations sur l'année prochaine.**


**L'Amicale des parents d'élèves de l'école Las Cases** (loi 1901) est un groupement indépendant, créé par des parents qui, par leur présence en maternelle et en primaire, assurent une continuité d'action de la petite section au CM2. L'APE représente tous les parents d'élèves et défend l'intérêt de tous les enfants de l'école.

### VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE OU OBTENIR DES INFORMATIONS ?

★ **Pour adhérer** : complétez le bulletin d'adhésion (téléchargeable sur le site internet de l'association). La cotisation annuelle est de 15 euros par famille quel que soit votre nombre d'enfants

★ Consultez le site internet de l'association : <http://www.ecolelascases.fr>

★ Des questions ?  
[apelascases@gmail.com](mailto:apelascases@gmail.com)

★ Rejoignez-nous sur  <https://www.facebook.com/groups/apelascases>

Le panneau d'affichage de l'APE est situé à l'extérieur de l'école. La boîte aux lettres de l'APE est également à votre disposition (face à la loge à l'intérieur de l'école).



## INTERVIEW REV

**Steve Andriot est responsable éducatif ville (REV) à l'école Las Cases depuis deux ans. Nous l'avons rencontré pour qu'il nous livre son bilan de l'année écoulée et quelques informations sur l'année prochaine.**

### Comment s'est passée l'année dans le périscolaire et du centre de loisirs ?

L'année s'est très bien passée ! Je suis très attaché à la question du savoir-vivre et le travail collectif que nous avons mené avec l'équipe d'animateurs depuis deux ans porte ses fruits : je n'ai renoncé à rien, car les règles sont indispensables, pour être plus libre, tout simplement. J'ai la conviction également que dans le péri et l'extra-scolaire les apprentissages se font par le plaisir, et que la relation qui se tisse entre les adultes et les enfants passe par la confiance. Nous travaillons depuis deux ans avec mon équipe dans cette perspective, et cette deuxième année s'est passée de façon extrêmement positive.

### Et pour l'année prochaine ?

#### Le midi...

Pendant la pause méridienne nous poursuivons nos actions autour du thème « une belle école ». Nous cherchons depuis deux ans à désengorger la cour de récréation des élémentaires pendant la pause méridienne, et les membres de l'équipe travaillent en ce sens. Les enfants sont tous singuliers, les uns trouvent leur détente dans une activité physique, d'autres dans un livre, d'autres dans une activité calme. Chacun doit avoir sa place et se sentir bien dans son école.

À la rentrée nous perdons 3 postes sur la pause méridienne, j'ai alerté ma direction sur les difficultés que cette baisse d'effectif va engendrer, sans réponse pour le moment\*.

*\*L'APE inquiète de cette baisse d'effectif a adressé un courrier à la CASPE pour soutenir la demande de Steve Andriot.*

#### Le mardi et le vendredi (TAP)...

En ce qui concerne les activités TAP du mardi et du vendredi, nous conservons de bons ateliers et en accueillons de nouveaux. L'atelier théâtre sera maintenu, ainsi que l'atelier sur les mythes et les héros. Un atelier danse sera proposé, à la demande des CM. Nous accueillerons également un atelier « bien dans tes baskets », un atelier « art plastique et découverte du patrimoine Parisien », et un atelier « les Fables de La Fontaine théâtralisées ». Sans compter quelques ateliers sportifs. J'aimerais beaucoup mettre en place des ateliers de philosophie si je trouve un animateur qui pourrait porter ce projet.

À noter : Saliou a réussi son concours de titularisation et sera donc selon toute probabilité affecté à une autre école. Il va manquer à l'équipe, et aux élèves qui l'apprécient énormément !

#### Le mercredi et pendant les vacances ?

Le centre de loisirs reste ouvert le mercredi, ainsi que pendant les petites vacances. Nous poursuivons le thème de Paris avec Thierry, mais nous perdons 2 animateurs, ce qui rendra là encore les choses plus difficiles : le mercredi par exemple nous n'aurons qu'un seul animateur pour les élémentaires, au lieu de trois cette année.

Les préinscriptions pour les petites vacances sont capitales car c'est le seul moyen d'organiser les activités. Et nous perdons des postes si les inscriptions sont trop peu nombreuses. C'est très regrettable car le mercredi et pendant les vacances, l'école est comme une maison, nous tissons une relation de confiance privilégiée avec les enfants, que nous avons le temps de mieux connaître.

#### Le soir...

Nous avons regagné cette année la confiance des parents au niveau de l'étude, dans des conditions privilégiées, avec deux animateurs. L'année prochaine nous perdons un animateur le soir, ce qui veut dire que l'animateur en charge de l'étude aura une trentaine d'enfants en face de lui, et dans ces conditions il sera beaucoup plus compliqué de faire un aussi bon travail...

Mais en dehors de ces contrariétés administratives liées aux baisses d'effectif, l'ensemble du tableau reste extrêmement positif !

**RAPPEL : les préinscriptions pour le centre de loisirs cet été seront closes le dimanche 25 juin !!**



## CANTINE



**Une réunion a eu lieu le 12 juin avec l'école Las Cases, la caisse des écoles du 7ème et la cuisine centrale**

Etaients Présents pour l'Ecole Las Cases et l'APE :

Mme Patin, Directrice de l'Ecole Las Cases  
M. S. Andriot, Responsable Education Ville  
M. A. Linsolas, Bureau de l'APE Las Cases, Membre élu de la Caisse des Ecoles  
M. R. Le Goff, Pdt APE Las Cases

**Ordre du jour:** établir avec toutes les parties prenantes un bilan de l'année et améliorer la restauration scolaire.

**Vous recevrez très prochainement le compte-rendu de cette réunion.**

★ **Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école s'est déroulé jeudi 22 juin 2017, vos délégués vous transmettront le compte-rendu.**